

Organised by









Surveying the world of tomorrow -From digitalisation to augmented reality





CLGE Incoming Board 2016 - 2018



Executive Board

Secretary-General Vasile Chiriac (MD) President Maurice Barbieri (CH)

Vice-President V. Tikhonov (RU)

Treasurer
D. Seitz (DE)

Vice-President Duncan Moss (GB) Vice-President Nicolas Smith (FR) Vice-President M. De Buitleir

Vice-President Mairolt Kakko (ES)

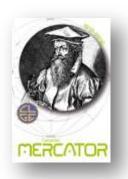
Vice-President SA Rudolf Kolbe (AT)

IG - PARLS
Clemens Kiepke (DE)

FIG Young Surveyors

Diana Becirevic (HR)

Géomètre européen de l'année 2017

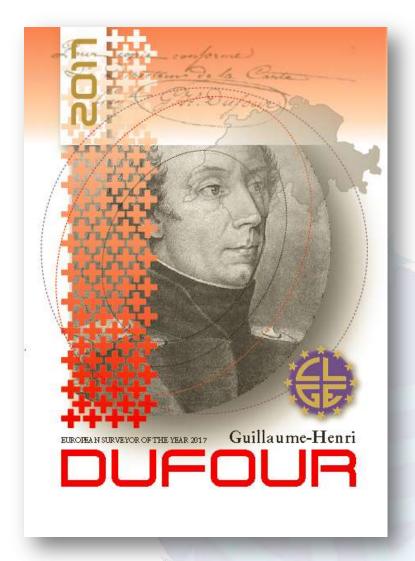












Le paradigme du NS

- Critères du coût et de la rapidité déterminants
- Basé sur une technologie accessible à tous
- Pas de prise en compte de la sécurité du droit
- Aspect légal pas ou peu pris en compte
- Fait peu appel à des spécialistes

L'évolution de l'IG

- Données connectées
- Internet des objets
- Open data
- Réalité augmentée



L'évolution de l'IG

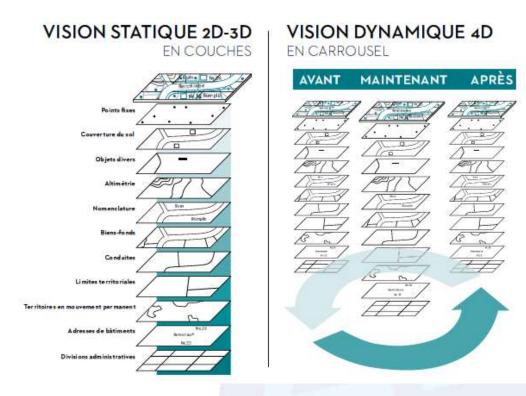
Vers un nouveau monde...



Le cadastre va aussi évoluer

- Cadastre 3D / 4D
- Modèles dynamiques

La parcelle comme première pièce de toute représentation réelle des territoires



Le cadastre va aussi évoluer

La réalité
 augmentée... le
 citoyen
 augmenté

IL FAUT VIVRE AVEC SONTEMPS... JE SUISTOUJOURS JOIGNABLE!



Vers un changement des rôles

Crowdsourcing...
 quelles sont les
 compétences du
 citoyen ?

Le citoyen est le premier géomaticien!

SUR MON SMARTPHONE, JE VISUALISE TRES BIEN TA POSITION DANS NOTRE FUTURE MAISON! TU ES DEVANT L'ÉVIER ENTRAIN DE FAIRE LA VAISSELLE!

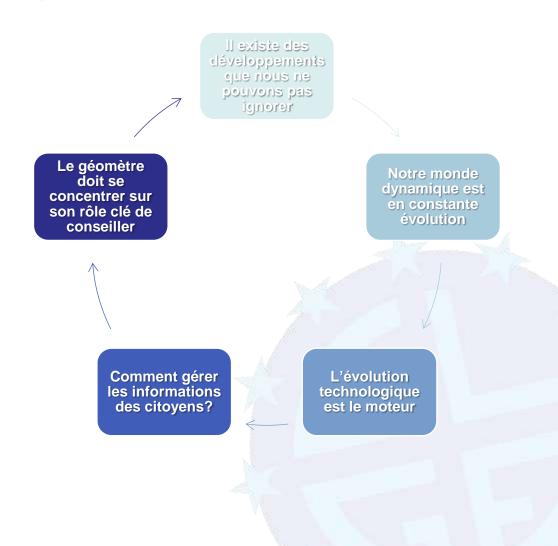


Le légitime l'emporte souvent sur le légal

Vers un changement des rôles

 L'évolution sociétale est inéluctable...à nous de la gérer!

La pression technologique précède out changement sociétal



Une solution possible

- Préserver la position du spécialiste (géomètre / notaire)
- Cadastre par étapes, mais selon un modèle durable
- Assurer une base légale solide
- Schéma classique d'une cadastration, adaptée selon les besoins:
 - limites générales,
 - limites fixées avec les propriétaires,
 - Pose des signes de démarcation,
 - mensuration,
 - traitement des servitudes,
 - mise en vigueur.

Conclusion

- Il faut défendre notre point de vue d'un cadastre adapté et durable
- Les acteurs doivent être rendus attentifs aux enjeux et aux risques
- La gestion de la propriété foncière doit rester une tâche régalienne
- Le géomètre est et restera la plaque tournante de la gestion des biens-fonds

Merci de votre attention

